États consolidés du résultat global (suite) (non audités) (en millions de dollars canadiens)

Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre termin	é le 31 janvier
	2024	2023
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Écart de change, montant net		
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements		
dans des établissements à l'étranger	6	5
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	17	8
	23	13
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments		
du résultat global		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur		
par le biais des autres éléments du résultat global	17	4
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance		
à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	2
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur		
les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	_	_
	18	6
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme		
couverture des flux de trésorerie	11	(10)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments		
financiers dérivés désignés	(10)	4
	1	(6)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées		
et des coentreprises	-	_
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	3	(13)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur		()
par le biais des autres éléments du résultat global	10	3
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers		
désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(63)	(53)
acongress a ta jacto rates. Put to bidio du recuttut fret	(50)	(63)
	(8)	(50)
	(6)	(30)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés de la variation des capitaux propres (non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvie	
	2024	2023 (1)
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres au début et à la fin (note 10)	3 150	3 150
Actions ordinaires au début (note 10)	3 294	3 196
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	51	34
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	2	6
Actions ordinaires à la fin	3 347	3 236
Surplus d'apport au début	68	56
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 12)	4	5
Options d'achat d'actions levées	(6)	(4)
Autres	(3)	(2)
Surplus d'apport à la fin	63	55
Résultats non distribués au début	16 650	15 140
Incidence de l'adoption de l'IFRS 17 au 1 ^{er} novembre 2022 (note 2)	_	(48)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	922	876
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (note 10)	(43)	(40)
Dividendes sur actions ordinaires (note 10)	(359)	(327)
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	8	(59)
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur		
par le biais des autres éléments du résultat global	22	10
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés		
à la juste valeur par le biais du résultat net	(165)	(139)
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	1	(1)
Autres	6	5
Résultats non distribués à la fin	17 042	15 417
Autres éléments cumulés du résultat global au début	420	202
Écart de change, montant net	(174)	(100)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur		
par le biais des autres éléments du résultat global	48	15
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	3	(16)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	-	1
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	297	102
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments		
de capitaux propres de la Banque	23 899	21 960
Participations ne donnant pas le contrôle au début	2	2
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	2	2
Capitaux propres	23 901	21 962

Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 31 janvier 2024	Au 31 janvier 2023
Autres éléments cumulés du résultat global	_	
Écart de change, montant net	133	104
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	13	(19)
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	149	15
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	2	2
	297	102

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements se reporter à la note 2 afférent aux présents états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 j	
	2024	2023 (1
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	922	876
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	120	86
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	53	52
Amortissement des immobilisations incorporelles	72	79
Impôts différés	(1)	(32)
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(25)	(11)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(2)	(3)
Charge au titre des options d'achat d'actions	4	5
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(5 460)	(2 460)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	(1 666)	56
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(5 180)	(4 935)
Dépôts	11 924	16 111
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	2 480	(2 039)
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	(1 034)	4 162
Instruments financiers dérivés, montant net	4 031	2 025
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	39	(48)
Actifs et passifs d'impôt exigible	116	(148)
Autres éléments	(347)	(1 104)
	6 046	12 672
Flux de trésorerie liés aux activités de financement Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	47	36
Remboursements d'obligations locatives	(37)	(25)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(401)	(364)
brituenues verses sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propies	(391)	(353)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(391)	(333)
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	10	_
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(5 122)	(2 785)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	1 059	691
i o		390
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	1 531	
Variation nette des immobilisations corporelles excluant les actifs au titre de droits d'utilisation	(245)	(89)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(53)	(60)
	(2 820)	(1 853)
ncidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(670)	(50)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 165	10 416
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	35 234	31 870
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (2)	37 399	42 286
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	,	
Intérêts versés	4 108	2 445
Intérêts et dividendes reçus	4 898	3 496
Impôts payés sur le résultat Les notes afférentes font nartie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités	330	218

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

⁽¹⁾ Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.

⁽²⁾ Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 9,5 G\$ au 31 janvier 2024 (9,3 G\$ au 31 octobre 2023) pour lequel il y a des restrictions et dont 5,7 G\$ (6,5 G\$ au 31 octobre 2023) représentent des soldes que la Banque est tenue de maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non auditées) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	54	Note 10	Capital-actions et autres instruments de capitaux propres	73
Note 2	Modifications de méthodes comptables	54	Note 11	Informations sur le capital	75
Note 3	Juste valeur des instruments financiers	56	Note 12	Paiements fondés sur des actions	76
Note 4	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais		Note 13	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres	
	du résultat net	61		régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	76
Note 5	Valeurs mobilières	62	Note 14	Impôts sur le résultat	77
Note 6	Prêts et provisions pour pertes de crédit	63	Note 15	Résultat par action	78
Note 7	Autres actifs	72	Note 16	Informations sectorielles	78
Note 8	Dépôts	72	Note 17	Événement postérieur à la date du bilan consolidé	79
Note 9	Autres passifs	73		·	

Note 1 – Mode de présentation

Le 27 février 2024, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la Loi sur les banques (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des présents états financiers consolidés qui ont été appliquées à compter du 1^{er} novembre 2023 à la suite de l'adoption de l'IFRS 17 – *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Certains montants comparatifs ont été ajustés afin de refléter ces modifications de méthodes comptables.

Jugements, estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. La note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023 présente un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs.

Le contexte géopolitique (notamment la guerre russo-ukrainienne ainsi que les affrontements entre le Hamas et Israël), l'inflation, les changements climatiques et la hausse des taux d'intérêt continuent à créer des incertitudes. Ainsi, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement est toujours important. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Note 2 – Modifications de méthodes comptables

La Banque a adopté la norme comptable IFRS 17 - Contrats d'assurance (IFRS 17) le 1er novembre 2023.

Revenus d'assurances

Les contrats d'assurance, y compris les traités en réassurance, sont des contrats selon lesquels il existe un risque d'assurance significatif, et qui prévoient l'indemnisation du titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié devait survenir.

La Banque utilise le modèle général d'évaluation (MGE) pour évaluer la majorité de ses contrats d'assurance et de réassurance en se basant sur la valeur actualisée des estimations des flux de trésorerie futurs attendus nécessaires à l'exécution des contrats, incluant un ajustement au titre du risque non financier ainsi que la marge sur services contractuels (MSC), qui représente les profits non gagnés qui seront comptabilisés au fur et à mesure que les services seront fournis dans le futur. La Banque a choisi d'appliquer la méthode simplifiée (méthode de la répartition des primes ou MRP) pour évaluer les contrats d'assurance dont la période de couverture est d'un an ou moins. Les produits d'assurance pour ces contrats sont comptabilisés systématiquement sur la période de couverture. Pour toutes les méthodes d'évaluation, s'il est prévu que les contrats seront déficitaires, les pertes sont comptabilisées immédiatement à l'état consolidé des résultats.

Au moment de l'émission d'un contrat, un actif ou un passif d'assurance et un actif au titre des cessions en réassurance, s'il y a lieu, sont comptabilisés dans les *Autres actifs* et les *Autres passifs* du bilan consolidé. Les variations ultérieures de la valeur comptable de l'actif et du passif d'assurance et de l'actif au titre des cessions en réassurance sont comptabilisées au net, dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

Les dépenses d'assurances sont composées principalement des réclamations survenues et des autres dépenses d'assurances, de l'amortissement des flux de trésorerie relatifs aux frais d'acquisition et des pertes sur les contrats déficitaires ainsi que les reprises de telles pertes. Les redevances reçues des réassureurs sont reconnues à l'état consolidé des résultats au fur et à mesure que la Banque reçoit des services relatifs aux groupes de contrats de réassurance. Les sommes recouvrées auprès des réassureurs sont composées des flux de trésorerie liés à l'expérience relative aux réclamations ou aux prestations des contrats sous-jacents. Tous ces montants sont comptabilisés en déduction des revenus d'assurances dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

Incidences relatives à l'adoption de l'IFRS 17

Les exigences de l'IFRS 17 ont été appliquées rétrospectivement en ajustant les soldes du bilan consolidé à la date de première application, soit le 1^{er} novembre 2022. L'incidence de l'adoption de l'IFRS 17 a été comptabilisée au moyen d'un ajustement aux *Résultats non distribués* au 1^{er} novembre 2022. L'information qui suit présente les incidences sur les bilans consolidés au 1^{er} novembre 2022 et au 31 octobre 2023 :

Bilans consolidés

	Au 31 octobre 2023		Au 31 octobre 2023	Au 31 octobre 2022		Au 1 ^{er} novembre 2022
	Tel que publié	Ajustements IFRS 17	Ajusté	Tel que publié	Ajustements IFRS 17	Ajusté
Actif						
Autres actifs	7 889	(101)	7 788	5 958	(50)	5 908
Passif						
Autres passifs	7 423	(7)	7 416	6 361	(2)	6 359
Capitaux propres						
Résultats non distribués	16 744	(94)	16 650	15 140	(48)	15 092

Au 31 octobre 2023, le montant net de MSC en lien avec les nouveaux principes de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs des contrats d'assurance et de réassurance est établi à 109 M\$ (89 M\$ au 1 er novembre 2022).

L'information qui suit présente les incidences sur l'état consolidé des résultats du trimestre comparatif :

État consolidé des résultats – Augmentation (diminution)

	Trimestre terminé le 31 janvier 2023
Revenus autres que d'intérêts – Revenus d'assurances, montant net	(20)
Revenu total	(20)
Rémunération et avantages du personnel	(7)
Frais d'occupation	(1)
Technologie	(2)
Honoraires professionnels	(1)
Autres	(2)
Frais autres que d'intérêts	(13)
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	(7)
Résultat avant charge d'impôts	(7)
Charge d'impôts	(2)
Résultat net	(5)

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

							Au 31 j	anvier 2024
				Valeur comptable	Valeur	Juste		
				et juste valeur	comptable	valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	_	-	_	_	37 399	37 399	37 399	37 399
Valeurs mobilières	104 794	660	11 613	696	12 302	12 040	130 065	129 803
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	-	-	-	-	12 926	12 926	12 926	12 926
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	14 221	-	-	-	215 936	214 829	230 157	229 050
Autres Instruments financiers dérivés Autres actifs	10 627 1 845	-	-	-	- 3 087	- 3 087	10 627 4 932	10 627 4 932
Passifs financiers Dépôts ⁽¹⁾	-	21 372			278 725	278 697	300 097	300 069
Autres Acceptations Engagements afférents à des titres	-	-			5 633	5 633	5 633	5 633
vendus à découvert Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions	16 140	-			-	-	16 140	16 140
de rachat et valeurs mobilières prêtées Instruments financiers dérivés	17 030	-			37 313 -	37 313 -	37 313 17 030	37 313 17 030
Passifs relatifs à des créances cédées Autres passifs	-	9 779 -			15 903 3 836	15 398 3 834	25 682 3 836	25 177 3 834
Dette subordonnée	-	_			749	759	749	759

⁽¹⁾ Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Au 31	octobre	2023	(1)
-------	---------	------	-----

							Au Ji Uti	UDIE 2023
				Valeur comptable	Valeur	Juste		
				et juste valeur	comptable	valeur		
				Titres de				
	Instruments	Instruments	Titres de créance	participation				
	financiers	financiers	classés à la	désignés à la				
	classés à la	désignés à la	juste valeur	juste valeur	Instruments	Instruments		
	juste valeur	juste valeur	par le biais des	par le biais des	financiers	financiers	Total	Tota
	par le biais du résultat net	par le biais du résultat net	autres éléments du résultat global	autres éléments du résultat global	au coût amorti, net	au coût amorti, net	de la valeur comptable	de la juste valeu
	uu resultat net	uu resultat net	uu resultat giobat	uu resultat giobat	amorti, net	amorti, net	comptable	valeu
Actifs financiers Trésorerie et dépôts auprès								
d'institutions financières					35 234	35 234	35 234	35 234
a institutions financieres	_	_	_	_	35 234	35 234	33 234	33 234
Valeurs mobilières	99 236	758	8 583	659	12 582	12 097	121 818	121 333
Valeurs mobilières acquises								
en vertu de conventions de revente								
et valeurs mobilières empruntées	_	_	_	_	11 260	11 260	11 260	11 260
et vatears mostacres emprantees					11 200	11 200	11 200	11 200
Prêts et acceptations,								
déduction faite des provisions	13 124	-	-	-	212 319	210 088	225 443	223 212
Autres								
Instruments financiers dérivés	17 516	_	_	_	_	_	17 516	17 516
Autres actifs	73	_	_	_	4 285	4 285	4 358	4 358
Passifs financiers								
Dépôts (2)	_	18 275			269 898	269 490	288 173	287 765
Autres								
Acceptations	_	_			6 627	6 627	6 627	6 627
Engagements afférents à des titres								
vendus à découvert	13 660	_			_	_	13 660	13 660
Engagements afférents à des valeurs							-5	
mobilières vendues en vertu de conventions								
de rachat et valeurs mobilières prêtées	_	_			38 347	38 347	38 347	38 347
Instruments financiers dérivés	19 888	_			-	-	19 888	19 888
Passifs relatifs à des créances cédées		9 952			15 082	14 255	25 034	24 207
Autres passifs	_	-			3 497	3 494	3 497	3 494
•					.,,,		2 .,,	
Dette subordonnée	_	_			748	727	748	727

⁽¹⁾ Certains montants ont été ajustés à la suite de modifications de méthodes comptables relatives à l'adoption de l'IFRS 17. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux présents états financiers consolidés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur au 31 janvier 2024 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

⁽²⁾ Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Dans certains cas, les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier peuvent être classées à des niveaux différents dans la hiérarchie. La juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de la hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, 3 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (6 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2023). De plus, au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024, 2 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 suite à l'évolution de conditions du marché (4 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 2 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2023). Au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2024 et 2023, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

			,	u 31 janvier 2024
				Total des actifs / passifs financiers à la
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	5 697	11 550	-	17 247
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	-	8 539	-	8 539
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 602	1 274	-	2 876
Autres titres de créance	_	4 150	56	4 206
Titres de participation	69 415	2 664	507	72 586
	76 714	28 177	563	105 454
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	75	5 415	_	5 490
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	-	2 529	_	2 529
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 235	159	_	2 394
Autres titres de créance	_	1 200	_	1 200
Titres de participation	_	333	363	696
	2 310	9 636	363	12 309
Prêts	_	14 009	212	14 221
Autres				
Instruments financiers dérivés	237	10 173	217	10 627
Autres actifs – autres éléments	_	1 772	73	1 845
	79 261	63 767	1 428	144 456
Passifs financiers	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			
Dépôts (1)	_	21 469	_	21 469
Autres		21 407		21 407
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	11 422	4 718	_	16 140
Instruments financiers dérivés	416	16 599	15	17 030
Passifs relatifs à des créances cédées	410	9 779	13	9 779
רמסטווס וכומנווס מ עכס נופמוונפס נפעפפט	11 838	52 565	15	64 418
	11 838	52 505	15	64 418

⁽¹⁾ Les montants incluent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.

			A	u 31 octobre 2023
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	6 403	10 872	-	17 275
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	-	8 260	-	8 260
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 781	2 105	-	4 886
Autres titres de créance	_	3 450	65	3 515
Titres de participation	65 018	554	486	66 058
	74 202	25 241	551	99 994
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par	72	4 124		4.107
Le gouvernement du Canada	73		-	4 197
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	-	1 938	-	1 938
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	904	254	-	1 158
Autres titres de créance	-	1 290	_	1 290
Titres de participation	-	281	378	659
	977	7 887	378	9 242
Prêts Autres	-	12 907	217	13 124
Instruments financiers dérivés	285	17 224	7	17 516
Autres actifs – autres éléments	_	-	73	73
	75 464	63 259	1 226	139 949
Passifs financiers			-	
Dépôts (1)	_	18 134	_	18 134
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	8 335	5 325	_	13 660
Instruments financiers dérivés	467	19 399	22	19 888
Passifs relatifs à des créances cédées	-	9 952	_	9 952
	8 802	52 810	22	61 634

⁽¹⁾ Les montants incluent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.

Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2023 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024, à l'exception des instruments financiers dérivés dont la fourchette raisonnable de juste valeur pourrait générer une augmentation ou une diminution de la juste valeur nette comptabilisée de 58 M\$ au 31 janvier 2024 (une augmentation ou une diminution de 16 M\$ au 31 octobre 2023).

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Trimestre terminé le 31 janvier 2024					
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés (1)	Dépôts ⁽²⁾	
Juste valeur au 31 octobre 2023	551	378	290	(15)	-	
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> (3)	6	-	9	10	-	
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les						
Autres éléments du résultat global	_	(6)	_	_	-	
Achats	14	-	_	_	-	
Ventes	(8)	(9)	(2)	_	-	
Émissions	_	_	5	_	-	
Règlements et autres	_	-	(17)	207	-	
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	_	-	_	_	-	
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	-	-	_	_	-	
Juste valeur au 31 janvier 2024	563	363	285	202	-	
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i>						
relativement aux actifs et passifs financiers au 31 janvier 2024 (4)	52	_	9	10	_	

	Trimestre terminé le 31 janvier 2023							
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts ⁽²⁾			
Juste valeur au 31 octobre 2022	476	320	331	(17)	(8)			
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> (5)	(7)	-	4	6	-			
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les Autres éléments du résultat global	_	6	_	_	_			
Achats	15	-	_	_	_			
Ventes	(2)	_	_	_	_			
Émissions	_	-	7	-	-			
Règlements et autres	_	_	(17)	4	_			
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	_	_	_	_	_			
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	_	_	_	3	7			
Juste valeur au 31 janvier 2023	482	326	325	(4)	(1)			
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 janvier 2023 ⁽⁶⁾	(7)	_	4	6	_			

- (1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.
- (2) Les montants incluent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.
- (3) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 25 M\$.
- (4) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les Revenus autres que d'intérêts est un gain non réalisé de 71 M\$.
- (5) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 3 M\$.
- (6) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les Revenus autres que d'intérêts est un gain non réalisé de 3 M\$.